



**RAPPORT SYNTHETIQUE DES ACTIVITES  
DU  
SECRETARIAT GENERAL**

**2019**

## INTRODUCTION

S'il fallait retenir deux événements majeurs de l'année 2019, au moins du point de vue de l'Eglise catholique, on en retiendrait probablement deux assemblées essentielles qui se sont tenues au Vatican :

- La première, du 21 au 24 février, a réuni les présidents des conférences épiscopales du monde entier sur la question de « La protection des mineurs dans l'Eglise ». Cette assemblée faisait suite au synode des évêques d'octobre 2018 sur « Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel ». Ces deux assemblées ont permis de prendre la juste mesure de la gravité de la crise liée aux abus de pouvoir dans l'Eglise, en donnant la parole à plusieurs de leurs victimes. Le pape François avait notamment déclaré à ce propos, dans sa « Lettre au peuple de Dieu » du 20 août 2018 : « Dire « non » aux abus, c'est dire clairement « non » à toute forme de cléricalisme ». C'est dans le prolongement de ces assemblées que le pape a ordonné la promulgation, le 7 mai 2019, d'une « Lettre apostolique en forme de *Motu proprio* », *Vos estis lux mundi*<sup>1</sup>, avec une rapidité de réaction peu habituelle au Vatican.
- La deuxième, du 6 au 27 octobre, a été le synode sur l'Amazonie, synode crucial à deux égards au moins :
  - Du point de vue de la sauvegarde de la création, d'abord, dans la foulée de l'encyclique *Laudato Si'* et en amont de la 25<sup>ème</sup> *Conference of Parties* (COP 25) qui allait se tenir à Madrid quelques semaines plus tard. Cette dernière faisait elle-même suite à l'accord de Paris de 2015 sur le changement climatique et à la COP 24 qui s'était tenue l'année précédente à Katowice, en Pologne ;
  - D'un point de vue à la fois pastoral et dogmatique, dans la mesure où ce synode fut l'occasion d'approfondir et de concrétiser plusieurs réformes essentielles actuellement en cours au sein de l'Eglise, notamment par rapport à la question, déjà évoquée, du cléricalisme, mais également dans l'esprit de la synodalité et de la collégialité chères au pape François.

On notera également, parmi les événements majeurs de 2019 pour la famille « Caritas », l'Assemblée générale de Caritas Internationalis, qui s'est tenue à Rome du 23 au 28 mai, et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir dans ce rapport. Cette assemblée générale, très riche et participative, a notamment été l'occasion de sensibiliser davantage le réseau « Caritas » à la problématique des abus évoquée plus haut. Elle a également abouti à la nomination – dans des circonstances malheureusement assez houleuses – d'un nouveau Secrétaire général en la personne d'Aloysius John, qui nous avait déjà fait bénéficier de ses compétences en matière de normes de gestion lors de la visite qu'il nous avait rendue en 2014.

La question des abus au sein de l'Eglise, fil conducteur de ces assemblées, a malheureusement été au centre d'un scandale impliquant directement la famille « Caritas », l'affaire « Caritas Centr'Afrique ». Cette affaire concerne aussi la Belgique, même si les organisations « Caritas » qui y sont présentes n'en sont que très indirectement responsables. Il s'agit en effet d'un salésien belge condamné avec sursis en 2012 en Belgique pour des faits liés à la pédophilie, et envoyé par sa congrégation comme volontaire à Kaga-Bandoro, en République Centrafricaine, un pays ravagé par la guerre civile – avec l'accord de la Commission belge de probation chargée de son suivi. En quelques années, ce salésien a gravi tous les échelons de la hiérarchie, grâce notamment à ses capacités de gestionnaire et d'organisateur, jusqu'à être nommé directeur de la Caritas Centr'africaine.

En novembre 2019, CNN diffusait un reportage prétendant que ce salésien avait récidivé, accusation qui a provoqué une onde de choc d'autant plus justifiée que la question de la protection des plus vulnérables est au cœur même de la mission de Caritas. La réaction des principaux bailleurs de fonds ne s'est pas fait attendre, et tant les Nations-Unies que l'Union européenne, les principales fondations et de nombreux donateurs ont fait part de leur volonté de suspendre leur soutien à l'action de Caritas. A l'heure d'écrire ces lignes, la mobilisation au sein de ses différents membres a toutefois permis d'éviter le pire et de travailler à la restauration d'une confiance qui aurait pu être gravement compromise. Il s'agira toutefois d'un chantier majeur pour les prochaines années, à l'instar de ce que l'on vient de voir à propos de l'Eglise universelle.

---

<sup>1</sup> [http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/motu\\_proprio/documents/papa-francesco-motu-proprio-20190507\\_vos-estis-lux-mundi.html](http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/motu_proprio/documents/papa-francesco-motu-proprio-20190507_vos-estis-lux-mundi.html)

\* \*  
\*

A une échelle plus locale, celle de l'Europe et de la Belgique, un événement marquant a été, bien entendu, celui des élections, qui ont abouti à la reconstitution des Parlements de ces deux entités politiques. Les élections européennes ont été de pair avec la nouvelle nomination d'un belge à la tête du Conseil européen, celle de notre premier ministre, M. Charles Michel. Elles ont également été suivies, avec un certain retard, par la mise en place d'une nouvelle Commission, désormais présidée par l'ancienne ministre allemande de la famille, M<sup>me</sup> Ursula von der Leyen. Quant aux élections législatives en Belgique, elles s'imposaient d'autant plus que le Gouvernement avait déjà vu ses compétences réduites à la gestion des affaires courantes depuis la défection d'une de ses composantes, la N-VA, en décembre 2018. Toutefois, au 31 décembre 2019, elles n'avaient toujours pas permis de déboucher sur la mise en place d'un gouvernement de plein exercice...

\* \*  
\*

A l'échelle de notre Caritas, un changement important intervenu en 2019 est le départ de son vice-Président, M. Pierre Smiets, qui a atteint l'âge de la retraite après plus de 30 ans d'engagement comme directeur de la Fédération des Institutions Hospitalières de Wallonie (FIH-W), devenue entretemps FIH puis « Union en Soins de Santé » (UNESSA). Il ne part toutefois pas sans avoir achevé un « grand œuvre », qui l'a mobilisé des années durant : celui de regrouper au sein de l'UNESSA l'ensemble des fédérations francophones des soins et de l'aide aux personnes se réclamant d'inspiration chrétienne, mouvement au terme duquel l'UNESSA se définit désormais comme « La Fédération de l'accueil, de l'accompagnement, de l'aide et des soins aux personnes ».

Qu'il soit ici remercié pour la conviction et la détermination avec laquelle il a toujours veillé au maintien d'une ouverture au message chrétien et aux questions de sens dans ces différents secteurs.

## **1. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » WALLONNES, BELGES ET INTERNATIONALES**

### **1.1 LE SECRETARIAT GENERAL**

Deux changements principaux sont intervenus en 2019 au sein du secrétariat général. Le premier est la fin du détachement à mi-temps, à sa demande, du Secrétaire général comme directeur-adjoint de Caritas international Belgique depuis le 1/12/2018. Ce temps de travail retrouvé est toutefois compensé en partie par son passage, toujours à sa demande, à 4/5<sup>ème</sup> temps depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le deuxième changement est le départ de la collaboratrice engagée pour la fonction de commis et son remplacement par M<sup>me</sup> Emmanuelle Mpazn, qui a comme mission d'assurer l'entretien des locaux et la préparation des (nombreuses) réunions qui s'y déroulent. Il s'agit par là d'un retour à la situation qui prévalait antérieurement, après un essai de « sur-qualification » de la fonction de commis qui n'avait pas répondu à des attentes sans doute trop ambitieuses.

Dans un registre très différent, on signalera ici le lancement réussi d'une impressionnante campagne de levée de fonds de la banque New-B, dont notre Caritas est un des membres fondateurs. L'agrément de New-B comme banque restait toutefois suspendu à celui de la Banque nationale et à celui de la Banque Centrale Européenne, deux étapes également franchies avec succès dès le début de l'année 2020.

### **1.2 CARITAS CATHOLICA BELGICA**

Caritas catholica Belgica, qui a constitué durant ces 10 dernières années un lieu central de concertation et de mise en œuvre de la convergence évoquée plus haut, a connu en 2019 une évolution paradoxale, faite d'avancées importantes et de retours en arrière.

Parmi les avancées importantes, on relèvera le passage, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, et dans l'esprit du processus de convergence poursuivi depuis près de 10 ans, à un secrétariat social commun à toutes les organisations « Caritas » situées à la rue de la Charité, passage qui ne s'est toutefois pas opéré sans difficultés en dépit du soin qui avait été apporté à la sélection du candidat retenu. Cet incident ne doit toutefois pas faire perdre de vue l'achèvement largement réussi d'un grand chantier entamé de longue date, celui d'une gestion unifiée et plus professionnelle des relations avec le personnel au sein des entités « Caritas » concernées. Il est en effet problématique que dans nos secteurs dits « non-

marchands » ou « humanitaires », la gestion du personnel soit souvent le parent pauvre des organisations et ne soit pas assurée avec l'attention qu'elle mériterait.

La légitimité de Caritas Belgica s'est vue renforcée dans un autre domaine, devenu essentiel, celui de l'éthique, notamment en raison de la crise évoquée plus haut. C'est en effet au sein de Caritas Belgica qu'il a été convenu de mettre en place une commission d'éthique unique, de coordonner l'approche de Caritas avec celle des évêques belges, et de mettre en place les instruments et procédures nécessaires à cet effet. Cette commission est présidée par le R.P. Bruno Aerts, président de Caritas Vlaanderen, qui dispose déjà d'une longue expérience dans d'autres commissions analogues.

Ces avancées ne peuvent toutefois conduire à passer sous silence de regrettables retours en arrière. Le premier de ceux-ci a été la décision prise par certains représentants de membres de Caritas Belgica de remettre en question en dernière minute une décision prise plusieurs mois auparavant, celle de se retrouver pendant trois jours pour une retraite, qui soit également un temps de réflexion stratégique, à l'abbaye de Chimay. Ce changement de cap a été très mal perçu du côté francophone, en particulier par les vicaires en charge de la solidarité, qui attendaient depuis longtemps l'occasion d'un dialogue de fond sur les missions, les structures et l'évolution de Caritas en Belgique.

Un autre incident important a porté sur l'organisation du volontariat, qu'il avait été convenu de traiter au sein d'une commission de Caritas Belgica, commission qui a toutefois rapidement cessé de se réunir en raison de la divergence des approches suivies en cette matière.

Enfin, une dernière réalisation à mentionner ici est la présentation des activités de Caritas en Belgique à une délégation de Caritas Köln, qui s'est déroulée le 20 novembre dans les locaux de la délégation de Caritas Allemagne à Bruxelles.

### **1.3 CARITAS WALLONIE**

Caritas Wallonie a pour objectif la promotion de la solidarité en Wallonie, principalement par le biais du logement et ce, pour des publics dits « mixtes ».

2019 a vu se conclure avec bonheur un parcours du combattant fait de demandes d'agrément répétées suivies de refus tantôt tacites, tantôt d'une justification douteuse. Nous venons enfin d'apprendre que la dernière de ces tentatives avait été, enfin, couronnée de succès et que Caritas Wallonie serait agréée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **1.4 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE »**

Cette commission s'est réunie à quatre reprises en 2019.

Elle a principalement pour but de conseiller la conférence épiscopale dans toutes les matières relevant de la diaconie, c'est-à-dire de la dimension de l'identité chrétienne qui s'enracine dans l'exemple du Christ-serviteur. Pour ce faire, elle constitue un lieu d'échange et d'élaboration de projets communs entre ses membres, qui sont soit des évêques, soit des représentants d'associations choisis en raison de leur expertise.

Un sujet désormais traité de façon récurrente au sein de cette commission est la préparation de la partie du rapport annuel sur la situation de l'Eglise en Belgique consacrée à la diaconie et à la solidarité. Une rencontre a eu lieu à cet effet avec les auteurs de ce rapport, et les contacts nécessaires ont été pris en vue de l'harmonisation et de la bonne coordination des différentes contributions.

En dépit de ce travail, et de l'insistance pour que l'on assure une bonne visibilité du travail mené par les associations qui nous sont liées, il est malheureusement apparu en fin d'année, lors de la publication de ce rapport, que d'importantes lacunes subsistaient. Il semblerait qu'une au moins de ces lacunes, qui concerne Caritas secours et Caritas Hulpbetoon, s'explique par la communication à la conférence épiscopale d'une information erronée, sans que cette dernière ait pris soin de la vérifier.

Outre ce sujet récurrent, le principal sujet abordé en 2019 a été la préparation de la célébration du dimanche 1<sup>er</sup> septembre, « Journée mondiale de prière pour le respect de la création ». Un remarquable dossier d'animation a été composé à cet effet par le centre « AVEC », à la demande de la commission, mais la proximité des vacances a rendu difficile la mobilisation pour cet événement. L'intention reste toutefois de continuer à mobiliser les communautés chrétiennes à l'importance de cette célébration.

Un autre sujet a été celui des campagnes de carême et d'avent de « Broederlijk Delen », « Welinzsorg », « Entraide et Fraternité » et « Action Vivre Ensemble », associations directement ou indirectement représentées au sein de la commission.

## 1.5 L'UNIVERSITE DE NAMUR <sup>2</sup>

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, le secrétaire général fait partie des 3 administrateurs « externes » que compte désormais l'université de Namur dans le cadre de sa « nouvelle gouvernance ». Bien qu'il s'agisse d'un mandat personnel, il nous a paru justifié de le mentionner dans le présent rapport d'activités en raison des liens que comporte un tel mandat avec nos missions :

1. Sur le plan du rayonnement, d'abord. Par le lien que permet un tel mandat avec le monde de la formation, ce mandat permet, directement ou indirectement, de mieux faire connaître l'action de Caritas auprès de nouveaux publics, en particulier celui des jeunes et des chercheurs. C'est ainsi que, par exemple, il lui a été demandé de modérer l'atelier qui avait pour thème « Santé et précarité » lors du colloque de l'institut « ESPHIN » (Ecole des Sciences Philosophiques de Namur) « L'éthique en questions » qui s'y est tenu les 16 et 17 septembre. C'est également dans ce cadre qu'il lui a été demandé d'assurer, le 16 mai, une demi-journée de formation dans le cadre du certificat (inter-)universitaire en éthique des soins de santé (CUESS) ;
2. Sur le plan de l'expertise, sa participation au Conseil d'administration lui permet à la fois d'acquérir une expertise dans plusieurs domaines liés à la gestion des associations et d'en faire bénéficier l'UNamur. Ces domaines portent notamment sur la gouvernance, les relations avec le personnel, la transition et l'éthique des placements financiers, une de ses responsabilités consistant à faire le lien entre le Conseil d'administration et le Comité financier.

L'indemnité forfaitaire liée à ce mandat est intégralement remboursée à Caritas.

## 1.6 LES BATISSEURS

Un autre mandat assumé à titre personnel mais susceptible de concourir à la mission de Caritas est celui qu'il lui a été demandé d'exercer comme accompagnateur d'un groupe des « Bâtisseurs », une initiative relativement informelle née au sein de l'archevêché de Paris en cours d'implantation à Bruxelles. Il s'agit d'un groupe de jeunes de 20 à 30 ans environ, qui achèvent leur formation ou viennent d'entrer dans la vie professionnelle et souhaitent se former durant deux ans, à raison de deux soirées par mois, à l'enseignement social de l'Eglise.

Ces formations se basent sur le *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise* <sup>3</sup>, mais elles incluent également les derniers développements intervenus depuis la rédaction de ce *Compendium*, en particulier les encycliques *Deus caritas est* <sup>4</sup>, du pape Benoît XVI, et *Laudato Si'* <sup>5</sup>, du pape François, de même que l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* <sup>6</sup> de ce dernier.

Ces formations sont données à la « Chapelle de l'Europe », au cœur du quartier européen de Bruxelles.

---

<sup>2</sup> <https://www.unamur.be/>

<sup>3</sup>

[http://www.vatican.va/roman\\_curia/pontifical\\_councils/justpeace/documents/rc\\_pc\\_justpeace\\_doc\\_2006\\_0526\\_compendio-dott-soc\\_fr.html](http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_2006_0526_compendio-dott-soc_fr.html)

<sup>4</sup> [http://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/encyclicals/documents/hf\\_ben-xvi\\_enc\\_20051225\\_deus-caritas-est.html](http://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/encyclicals/documents/hf_ben-xvi_enc_20051225_deus-caritas-est.html)

<sup>5</sup> [http://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco\\_20150524\\_enciclica-laudato-si.html](http://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html)

<sup>6</sup> [http://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost\\_exhortations/documents/papa-francesco\\_esortazione-ap\\_20131124\\_evangelii-gaudium.html](http://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost_exhortations/documents/papa-francesco_esortazione-ap_20131124_evangelii-gaudium.html)

## 1.7 SOCIÉTÉ INTERRÉGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE-LUXEMBOURG »<sup>7</sup>



Cette société a été créée en 1994 par les Caritas de Luxembourg et de Trèves sous la forme d'un groupement européen d'intérêt économique, en vue de promouvoir la dimension sociale de la grande région européenne Sar-Lor-Lux. En font, en outre, partie actuellement notre Caritas ainsi que la Fédération des Œuvres de charité du diocèse de Metz.

Ses instances ne se sont réunies qu'à deux reprises au cours de l'année 2019 ; par contre, un groupe de préparation de sa prochaine rencontre interrégionale, prévue en 2021, s'est réuni plus fréquemment.

Cette rencontre vise à échanger sur le travail réalisé dans chacune des Caritas membres selon un axe double :

- d'une part, celui des publics-cibles, qui sont à la fois les professionnels, les volontaires et ceux auxquels ils s'adressent ;
- d'autre part, celui des thématiques, qui sont celles du sans-abrisme et de l'aide au logement, de l'aide matérielle et de la migration.

L'ambition était de faire financer partiellement cet échange par le programme « Europe pour les citoyens », mais il s'est malheureusement avéré, au début de l'année 2020, que le projet n'avait pas atteint le score requis en vue d'un tel financement. Ceci ne devrait pas empêcher la réalisation de ce projet, mais son ambition devra être revue à la baisse.

## 1.8 CARITAS EUROPA<sup>8</sup>



La Conférence Régionale (Assemblée générale) de Caritas Europa s'est tenue, en 2019, à Rome, comme c'est le cas tous les 4 ans lorsqu'elle est jumelée à celle de Caritas Internationalis.

Elle adopte, dans ce cas, une forme « simplifiée » qui se résume, pour l'essentiel, aux questions légales et administratives.

Elle n'en a pas moins comporté des aspects particuliers, dans la mesure où elle a coïncidé avec l'entrée en fonction de son nouveau Conseil d'administration (Executive Board) et de sa nouvelle Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Maria Nyman.

Elle a également été l'occasion d'adopter de nouveaux statuts, en chantier depuis plusieurs années, et dont l'un des objectifs était la mise en conformité par rapport au nouveau Code belge des sociétés et associations.

La conférence régionale a également approuvé le calendrier d'élaboration du futur cadre stratégique 2021-2028, qui sera soumis à la Conférence régionale de 2021.

En marge de la conférence régionale, une réunion a également eu lieu entre les membres européens de Caritas internationalis en vue de l'adoption de positions cohérentes lors des votes prévus au cours de l'Assemblée générale de Caritas Internationalis.

---

<sup>7</sup> <http://projekt1.sic-icg.eu/>

<sup>8</sup> [www.caritas-europa.org](http://www.caritas-europa.org)

## 1.9 CARITAS INTERNATIONALIS <sup>9</sup>

2019 a constitué une année importante pour Caritas internationalis à plus d'un titre :

- D'abord, comme déjà signalé, parce qu'elle a vu se réunir son Assemblée générale, évènement qui ne se produit que tous les 4 ans ;
- Ensuite, parce qu'elle a permis un travail à la fois intensif et très participatif de l'ensemble de ses membres en vue de l'adoption de son nouveau plan stratégique 2021-2023 ;
- Parce qu'elle a permis d'adopter de nouveaux statuts, les précédents, considérés comme *sui generis*, l'ayant été en outre *ad experimentum* ;
- Enfin, *last but not least*, parce qu'elle a procédé à la ratification de l'élection du nouveau Secrétaire général, M. Aloysius John, auparavant déjà membre du secrétariat général au sein duquel le quel il jouait un rôle important pour la mise en place des « normes de gestion » (CIMS).

Cette ratification s'est malheureusement déroulée dans une certaine confusion, tout d'abord en raison d'un incident grave qui l'avait précédée de quelques jours, et qui a eu le don d'irriter profondément de nombreux membres européens. En effet, ce n'est qu'à leur arrivée à Rome, le premier jour de la Conférence régionale, que les deux candidats européens ont appris que le Saint-Siège leur avait refusé son *nihil obstat*, situation assez exceptionnelle sur laquelle il ne nous appartient pas, en soi, de nous prononcer, mais dont la communication aussi tardive ne peut que traduire un manque de respect inacceptable pour les candidats concernés et les Caritas auxquelles ils appartiennent.

Une autre source de confusion de cette élection fut également le flou juridique ayant entouré la ratification proprement dite de l'élection, les références faites au droit canon en cette matière ayant été affirmées davantage que justifiées, laissant à tous les participants un sentiment mitigé, voire, chez certains, amertume et découragement.

A signaler également à ce propos, l'élection de notre Secrétaire général comme membre de la Commission « Affaires juridiques » (*Legal Affairs Committee*) de Caritas Internationalis.

## 2. LES LIEUX DE CONCERTATION CHRETIENS EN BELGIQUE FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE

### 2.1 Groupe de concertation entre organisations chrétiennes

2019 a vu se ralentir sensiblement le rythme des rencontres organisées dans ce cadre, qui se sont limités aux trois suivantes :

- « L'Eglise : un système qui s'effondre », avec le R.P. Charles Delhez s.j.
- « Echange sur l'actualité politique et la formation des différents gouvernements »
- « Les figures contemporaines de l'antisémitisme », avec le professeur Guy Haarscher.

### 2.2 Groupe de concertation « non marchand » du groupe Cdh de la Communauté française

Ce groupe ne s'est réuni qu'à une reprise en 2019, avec à l'ordre du jour les deux sujets suivants :

1. Les questionnements relatifs à la réforme du code des sociétés, en présence de Monsieur le Député Michel de Lamotte ;
2. Les implications de la réforme des Aides Publiques à l'Emploi (APE) pour les structures de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

---

<sup>9</sup> <http://www.caritas.eu>



### **3. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND**

#### **3.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC) <sup>10</sup>**

Après les changements survenus au cours des deux années précédentes, tant au niveau du personnel que des instances, 2019 a constitué une année de stabilisation et d'approfondissement de l'action de l'UNISOC dans de nombreux domaines.

Les principaux d'entre eux ont trait aux missions de base de l'UNISOC : c'est le cas, en particulier, de l'Accord Interprofessionnel (AIP), qui n'a pu être adopté formellement en raison de l'opposition de la FGTB sur la question du salaire minimum, mais dont les principales dispositions ont néanmoins pu faire l'objet soit de Conventions collectives, soit d'une application directe par le Gouvernement.

L'UNISOC a également eu à traiter de plusieurs autres questions liées à la concertation sociale interprofessionnelle, telles celles relatives aux vacances annuelles, au congé parental ou au volontariat. Ce dernier a, en effet, été assez directement affecté par plusieurs projets ou dispositions traitant du travail dit « associatif » et à l'économie collaborative.

L'UNISOC a dû également intervenir à maintes reprises, et avec fermeté, pour faire valoir les intérêts du secteur à profit social dans d'autres domaines, tels que le code des sociétés et associations, pour lequel elle a pu jouer un rôle déterminant en apportant l'expertise nécessaire dans des négociations menées par des intervenants n'ayant qu'une connaissance très insuffisante du secteur associatif. On ajoutera, dans ce chapitre, des sujets aussi complexes et problématiques que le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), le registre « Ultimate Beneficial Owner » (UBO).

L'actualité politique a, de son côté, justifié la rédaction de memoranda, tant pour les élections législatives belges que pour les élections au Parlement européen.

Enfin, c'est encore à ce même niveau européen que l'UNISOC participe au dialogue social par le truchement du CEEP, le « Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics ».

#### **3.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO) <sup>11</sup>**

A l'instar de l'UNISOC au niveau fédéral et de la CBENM en Région bruxelloise, l'UNIPSO représente les intérêts du secteur à profit social en Région wallonne et en Communauté française.

Une partie importante de son activité est consacrée, depuis plusieurs années, à la réforme des Aides Publiques à l'Emploi (APE), en Région wallonne, ainsi que, dans une moindre mesure, à celle du dispositif des Agents Contractuels Subventionnés (ACS) en Région bruxelloise, un domaine dans lequel un rôle plus important est joué par BRUXEO, l'ancienne Confédération Bruxelloise des Entreprises Non-Marchandes.

Une fois de plus, en 2019, cette réforme des APE n'a pu se conclure avant le terme de la législature, en dépit de l'énergie, de la compétence et de la détermination apportées à ce processus par le cabinet de la ministre en charge des affaires sociales et de la culture en Région wallonne et en Communauté française, M<sup>me</sup> Greoli. Ce nouvel échec s'explique notamment par l'absence d'accord de coopération permettant de garantir un traitement équivalent des APE « Communauté française », mais également par la fragmentation et l'identité ambiguë d'une confédération particulièrement impliquée dans ces questions, la CESSOC – qui fêtait d'ailleurs en 2019 son 25<sup>ème</sup> anniversaire.

Un autre domaine important est celui des accords non-marchand, qui relevait également des compétences de M<sup>me</sup> Greoli. Contrairement à la réforme des APE, les négociations se sont, ici, conclues de façon plus positive avec la signature, le 2 mai, d'un « accord cadre tripartite ». Cet accord a porté d'une part sur le cadastre qui en constitue le périmètre, et d'autre part, sur le montant forfaitaire à accorder aux travailleurs concernés.

Un troisième sujet majeur traité par l'UNIPSO fut, bien entendu, celui des élections, qui y requiert toujours une énergie particulièrement importante puisqu'il donne lieu à un nombre important de rencontres « provinciales » entre candidats et membres locaux de l'UNIPSO et à la présentation du memorandum de cette dernière.

---

<sup>10</sup> <http://www.unisoc.be/>

<sup>11</sup> <http://www.unipso.be>



L'UNIPSO est également présente dans le champ plus large de l'économie sociale, principalement à travers l'introduction de projets menés avec la principale plateforme représentative de ce secteur, CONCERT'ES.

On relèvera encore, sur le plan de la formation, les difficultés rencontrées par le programme « GoFor », qui permettait à l'UNIPSO d'assurer, depuis plusieurs années, un service important à ses membres. C'est notamment dans ce cadre que l'UNIPSO a organisé à Beez, le 14 novembre, une journée d'études ayant pour titre « Le nouveau code des sociétés et des associations: une opportunité pour le secteur à profit social ? », journée au cours de laquelle le Secrétaire général de notre Caritas a présenté une contribution intitulée « Le nouveau code des sociétés et associations : l'illusion de la fin, ou la fin d'une illusion ? ».

### **3.3 PLATE-FORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV)<sup>12</sup> ET CONSEIL SUPERIEUR DES VOLONTAIRES**

Justifié par l'actualité politique et les détournements de la notion de volontariat par le Gouvernement belge au cours de ces dernières années, le thème de la campagne 2019 de la PFV a été « Le volontariat, un business rentable ? ».

Outre cette campagne, la plateforme a poursuivi son travail d'information et de mise en réseau de ses membres, ainsi que de plaidoyer sur les thèmes relevant de ses compétences.

Pour rappel, notre représentation y est assurée par une membre de l'équipe « Volontariat » de Caritas en Belgique.

### **3.4 FONDATION ROI BAUDOUIIN (FRB) – COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE<sup>13</sup>**

Ce comité ne s'est pas réuni en 2019.

Par contre, la Fondation Roi Baudouin a demandé à notre Secrétaire général de présider le jury du prix « Go Digit » destiné à favoriser la digitalisation dans le secteur associatif. La décision de lancer ce prix a été prise à la suite d'une étude sur la « maturité digitale du secteur associatif », rapport qui formulait plusieurs recommandations en la matière.

Ce prix a connu un succès certain puisqu'il a donné lieu à l'introduction d'environ 150 projets, dont seuls une dizaine ont été primés.

### **3.5 FONDS PRINCE PHILIPPE<sup>14</sup>**

Ce fonds vise « à stimuler un dialogue permanent et des échanges entre les différentes Communautés du pays ».

Il mène actuellement des actions dans trois domaines principaux :

- Programmes d'échanges entre écoles francophones et néerlandophones (plus de 300 écoles participantes)
- Projet « ID City » visant à permettre à des jeunes en risque de décrochage scolaire ou social d'élaborer ensemble un projet, des « lauréats » étant élus parmi les jeunes eux-mêmes pour être, ensuite, accompagnés par des professionnels.
- Le projet « Belgodyssée » réunissant de jeunes journalistes francophones et néerlandophones pour la couverture conjointe d'un événement.

Le Comité de gestion de ce fonds s'est réuni à deux reprises en 2019. En outre, la remise des prix « Belgodyssée » a eu lieu le 11 décembre au Palais royal.

---

<sup>12</sup> <http://levolontariat.be>

<sup>13</sup> <http://www.kbs-frb.be/otheractivity.aspx?id=302919&langtype=2060>

<sup>14</sup> <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Themes/Democracy/99639>

## **4. LES AUTRES ASSOCIATIONS EUROPEENNES**

### **4.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG) <sup>15</sup>**

Le CEDAG est le réseau européen représentant les intérêts communs aux associations d'intérêt général.

Sa principale fonction a été, en 2019, de servir de « chaînon manquant » entre ses membres et les plateformes associatives paneuropéennes et intersectorielles, auxquelles elles ne peuvent souvent adhérer dans la mesure où plusieurs d'entre elles ne regroupent que des organisations capables de démontrer elles-mêmes une représentativité plus large que ne le peuvent les organisations nationales ou, a fortiori, régionales.

### **4.2 LA PLATE-FORME DES ONG EUROPEENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS ») <sup>16</sup>**

Cette plateforme est la principale coupole représentative du secteur social au niveau européen, et se compose d'une quarantaine d'organisations européennes dont Caritas Europa et le CEDAG.

Traditionnellement financée par la Commission sur deux lignes budgétaires (non-discrimination et inclusion sociale), elle bénéficie, depuis 2005, d'un cadre mieux adapté à sa spécificité, lui permettant ainsi de développer à la fois des actions relatives aux deux thèmes susmentionnés et des actions plus généralement liées au dialogue civil et à la démocratie participative.

La plateforme sociale a connu, en 2019, un regain d'activités après une baisse de régime observée l'année précédente. C'est ainsi qu'elle a tenu à Helsinki, du 16 au 18 septembre, une conférence de haut niveau, « Building social Europe », avec le concours de la présidence finlandaise de l'Union européenne et à l'occasion du sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement que cette dernière tenait au même moment.

La plateforme sociale a également mené un nombre important d'activités de plaidoyer sous le thème général de l'appel à donner la première place aux personnes et à la planète.

Enfin, 2019 fut, pour la plateforme, une année de changement sur le plan de sa gouvernance avec l'élection d'un nouveau Conseil d'administration, au sein duquel Caritas Europa reste présente, et d'un nouveau président, M. Piotr Sadowski, Secrétaire général de Volonteurope, la plateforme européenne du volontariat.

### **4.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX)**

Ce réseau, le principal représentant, dans l'Union européenne, des services sociaux non-lucratifs, a été fondé en 2011, mais c'est en 2013 qu'il a formellement acquis la personnalité juridique sous forme d'association internationale sans but lucratif de droit belge. Il constitue le prolongement de l'ancien « réseau informel des prestataires européens de services sociaux » (INSSP), et regroupe notamment Caritas Europa ainsi que le CEDAG.

Les membres de ce réseau sont, pour la plupart, des membres de la plate-forme sociale qui ont estimé devoir disposer d'un lieu où puissent être approfondies les questions spécifiques aux prestataires de services sociaux. Outre les échanges réguliers sur les questions d'actualité, c'est également au sein de ce réseau qu'est né le projet « PESSIS », déjà évoqué dans ce rapport. Ce projet, financé par la Commission européenne, vise à promouvoir la représentation des prestataires de services sociaux et de santé dans le dialogue social en Europe, à l'instar de ce qui est déjà le cas en Belgique.

L'une de ses principales réalisations en 2019 fut la rédaction du rapport *Third-country social and care service professionals: Unlocking the job creation potential of social services*. Ce rapport a fait l'objet d'une présentation au Parlement européen en janvier 2020.

---

<sup>15</sup> <http://www.cedag-eu.org>

<sup>16</sup> <http://www.socialplatform.org>

#### **4.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF) <sup>17</sup>**

« Social Economy Europe », précédemment la « Conférence européenne permanente des coopératives, Mutualités, Associations et Fondations » (CEP-CMAF), est la principale plate-forme européenne de l'économie sociale. Le CEDAG y représente sa composante associative, qui en est également la principale d'un point de vue numérique – même s'il serait injustifié de considérer que l'ensemble du monde associatif relève à proprement parler de l'économie sociale.

Son rôle principal a consisté à venir en appui à l'intergroupe « Economie sociale » du Parlement européen, ainsi qu'à promouvoir l'économie sociale dans toutes les enceintes européennes concernées.

Elle a permis, en 2019, d'importantes avancées en Europe pour les acteurs de l'économie sociale, et en particulier les deux suivantes :

- Le renouvellement, pour une nouvelle mandature de 5 ans, de l'intergroupe « économie sociale » du Parlement européen
- L'adoption, par la Commission européenne, d'un « Plan d'action pour l'économie sociale » qui guidera son action tout au long de son mandat.

## **CONCLUSION**

L'année 2019 a donc été riche en événements et en activités.

Mais l'heure des bilans est également celle des projets.

Plus que jamais, Caritas a pour vocation de témoigner, dans le monde, de la beauté du projet de Dieu pour sa création.

L'exhortation apostolique « Querida Amazonia », donnée le 2 février 2020, évoque à ce propos quatre « rêves » : social, culturel, écologique et ecclésial, qui constituent quatre composantes essentielles du développement humain intégral.

Nous avons sans doute à traduire ces quatre rêves à travers 3 formes d'action :

- Le plaidoyer et l'enseignement
- Le service du frère – et de la sœur
- La formation et la recherche scientifique, y compris au plan théologique.

Sans doute notre Caritas ne remplit-elle ces missions que de façon très insatisfaisante, sa taille modeste l'empêchant d'atteindre une masse critique qui lui permettrait d'atteindre des résultats plus probants sur chacun de ces trois axes.

Même si nous gagnons en cohérence ce que nous perdons en capacité d'action, il nous appartient de mieux nous coordonner avec nos organisations-sœurs afin de mieux atteindre ensemble ce que nous sommes incapables de faire seuls. Il ne s'agit pas seulement d'une question de taille, mais également de mandat. Il s'agira d'une préoccupation majeure tout au long de l'année 2020.

---

<sup>17</sup> <http://www.socialeconomy.eu.org/>

Annexe 1 : représentants des membres et administrateurs au 31/12/2019

	AG	CA
Evêque-délégué : M <sup>gr</sup> . Jean-Pierre Delville	*	*
Président : M. Michel Kesteman	*	*
M. François Cornet (Caritas International Belgique)	*	*
M. Jean Spronck (Caritas secours)	*	*
M <sup>me</sup> Axelle Fischer (Entraide et Fraternité/Action Vivre Ensemble	*	*
M. Jean-Marie Bonameau (FIMS)	*	*
M. l'Abbé Philippe Coibion (diocèse de Namur)	*	*
M. Bruno Withoeck (vicariat de Bruxelles)	*	*
M. l'Abbé Giorgio Tesolin (diocèse de Tournai)	*	*
D <sup>hr</sup> . Dominic Verhoeven (Caritas Vlaanderen)	*	*
M. l'Abbé Baudouin Charpentier (diocèse de Liège)	*	
M. Stephan Mercier (Fédération des Institutions Hospitalières)	*	
M. Frank De Coninck (Caritas International Belgique)	*	
M <sup>me</sup> Isabelle Gaspard (FIMS)	*	
M. Patrick Plateau (diocèse de Tournai)	*	
M. Christian Valenduc (Entraide et Fraternité – Action Vivre Ensemble)	*	
M. Michel Verhulst (Caritas Belgica)	*	

P.S. Au 31 décembre, l'Assemblée générale n'avait pas encore pu entériner formellement de remplacement de M. Pierre Smiets, directeur de l'UNESSA, par M. Christophe Happe.

Annexe 2 : liste des mandats du Secrétaire général au 1/1/2020.

	AG	CA
Caritas catholica en Belgique francophone et germanophone ASBL	Invité	invité
Caritas Vlaanderen ASBL	X	X
Caritas catholica Belgica ASBL	X	X
Caritas international Belgique ASBL	X	X
Caritas direct ASBL	X	X
Caritas secours ASBL	X	invité
Caritas Wallonie ASBL	X	X
Caritas Europa AISBL	X	Trésorier
Caritas Internationalis – Commission des affaires juridiques (LAC)	n.a.	n.a.
Entraide & Fraternité ASBL	X	Observ
Vivre Ensemble ASBL	X	Observ
Groupe de concertation SEGEC	n.a.	n.a.
Commission épiscopale « Diaconie »	n.a.	n.a.
Union Nationale des Entreprises à Profit Social (UNISOC - ex-CENM) ASBL	X	X
Union (francophone) des Entreprises à Profit Social (UNIPSO - ex-UFENM) ASBL	X	X
Conseil national du travail - GT "Europe"	n.a.	n.a.
Comité économique et social de Wallonie – Commission « Finances – institutionnel »	n.a.	n.a.
Société interrégionale Caritas Sar-Lor-Lux GEIE	X	X
Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG) AISBL	X	Président
Parlement européen - intergroupe "économie sociale"	n.a.	n.a.
Social Economy Europe ASBL	X	X
Social Services Europe AISBL	X	X
Plateforme des ONG européennes du secteur social AISBL	X	Observ.
Service public de programmation « intégration sociale » - Plateforme belge contre la pauvreté et l'exclusion sociale	n.a.	n.a.
Fonds Prince Philippe – Comité de gestion	n.a.	n.a.
ASBL Université de Namur	X	X
ASBL « Viviers Santé » (Grand Hôpital de Charleroi)	X	
ASBL Grand Hôpital de Charleroi	X	
Accompagnateur/formateur du groupe de formation à la doctrine sociale de l'Eglise « Les bâtisseurs »	n.a.	n.a.

Annexe 3 : liste et tâches des permanents, régime de travail au 1/1/2020

<u>Nom, Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Type de contrat</u>	<u>Date entrée</u>	<u>Barème</u>
<b>EMPLOYES</b>				
Patrick Debucquois	Secrétaire général	CDI	1/04/1997	CP 330 1.92
Hossein Glilah	Comptable	CDI ACS	1/01/1990	ACS B101
Hélène Agelacis	Secrétaire	CDI ACS	1/04/2013	ACS
Emmanuelle Mpazn	Commis	CDI ACS mi temps	1/07/2019	ACS E101
<b>PREPENSIONNEES</b>				
Francine Debecker				
Patricia de Hemptinne				

Le personnel dispose de chèques-repas ; le Secrétaire général, engagé sous le même régime qu'auprès de son employeur précédent (FIH), bénéficie de la reprise de son assurance-groupe.

**Nous remercions la Région bruxelloise et Actiris pour leur intervention financière dans le traitement de plusieurs de nos permanents.**

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	2
<b>1. LES STRUCTURES « CHRETIENNES » WALLONNES, BELGES ET INTERNATIONALES</b> .....	3
1.1 LE SECRETARIAT GENERAL .....	3
1.2 CARITAS CATHOLICA BELGICA .....	3
1.3 CARITAS WALLONIE .....	4
1.4 COMMISSION EPISCOPALE « DIACONIE » .....	4
1.5 L'UNIVERSITE DE NAMUR .....	5
1.6 LES BATISSEURS .....	5
1.7 SOCIETE INTERREGIONALE CARITAS (SIC) « SARRE-LORRAINE- LUXEMBOURG » .....	6
1.8 CARITAS EUROPA .....	6
1.9 CARITAS INTERNATIONALIS .....	7
<b>2. LES LIEUX DE CONCERTATION CHRETIENS EN BELGIQUE FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE</b> .....	7
2.1 Groupe de concertation entre organisations chrétiennes .....	7
2.2 Groupe de concertation « non marchand » du groupe Cdh de la Communauté française .....	7
<b>3. LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BELGES DU SECTEUR NON-MARCHAND</b> .....	8
3.1 L'UNION DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNISOC) .....	8
3.2 L'UNION FRANCOPHONE DES ENTREPRISES A PROFIT SOCIAL (UNIPSO) .....	8
3.3 PLATE-FORME FRANCOPHONE POUR LE VOLONTARIAT (PFV) ET CONSEIL SUPERIEUR DES VOLONTAIRES .....	9
3.4 FONDATION ROI BAUDOUIIN (FRB) – COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE .....	9
3.5 FONDS PRINCE PHILIPPE .....	9
<b>4. LES AUTRES ASSOCIATIONS EUROPEENNES</b> .....	10
4.1 LE COMITE EUROPEEN DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL A.I.S.B.L. (CEDAG) .....	10
4.2 LA PLATE-FORME DES ONG EUROPEENNES DU SECTEUR SOCIAL A.I.S.B.L. (« PLATE-FORME SOCIALE - PFS ») .....	10
4.3 SOCIAL SERVICES EUROPE A.I.S.B.L. (SSE, ex- RESEAU INFORMEL DES PRESTATAIRES EUROPEENS DE SERVICES SOCIAUX) .....	10
4.4 SOCIAL ECONOMY EUROPE A.S.B.L. (SEE, ex-CEP-CMAF) .....	11
<b>CONCLUSION</b> .....	11